

| JANVIER 2022

MONTPEYROUX



Les Plus
Beaux Villages
de France®

LA MAIRIE

VOUS INFORME



MEILLEURS VOEUX 2022

Parmi les principaux faits marquants de fin 2021:

- Devant les problèmes de stationnement récurrents dans notre village, le Conseil Municipal s'est penché sur une nouvelle politique de stationnement dont l'objectif est de privilégier les riverains. Une réunion a eu lieu à la salle communale. Les informations seront diffusées au fur et à mesure des avancées.
- Notre commune a eu le plaisir d'accueillir un garde champêtre qui assurera des missions de Police Rurale, en association avec 4 autres communes.
- Dans la continuité de l'embellissement du village, la réfection de la rue du Chaume est en cours. Les travaux ont commencé par le changement de la conduite d'eau potable financé par le SIVOM de Coudes. Viendra ensuite le renouvellement de la chaussée. Je tiens à remercier les riverains, impactés par les nuisances de ces travaux, pour leur compréhension.
- Un camion pizza "Montpey'zza" est installé depuis mi-novembre sur la route de Coudes, à Montpeyrroux. Régalez-vous!!!

Bonne Année et Vive Montpeyrroux!!

Les vœux du Maire

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. L'année 2021 est restée marquée par la gestion de l'épidémie. Je souhaite que 2022 soit l'année du retour à une vie "normale" et vous apporte la santé, le bonheur, la réussite, et tout ce que vous pouvez espérer.

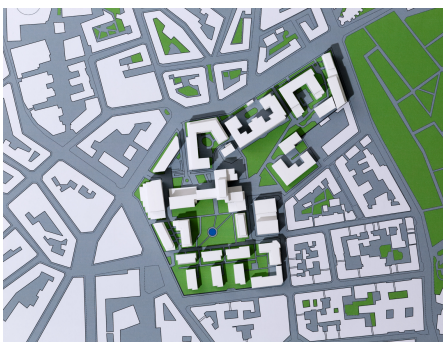
C'est à chaque fois avec beaucoup de déception, mais en responsabilité, que nous avons pris la décision d'annuler la Cérémonie des Vœux ou de repousser certaines manifestations, telles que le repas des Aînés. Ces moments de partage et de convivialité ont une place importante. Aussi nous appelons de nos vœux des temps meilleurs pour très vite relancer tous ces beaux rendez-vous si précieux, à notre village.

Christophe ROCHETTE

La Police Rurale est arrivée à Montpeyroux



Les communes de Coudes, Plauzat, Neschers, Authezat et Montpeyroux travaillent de concert depuis plusieurs mois à l'installation d'un policier rural sur l'ensemble de leur territoire afin d'apporter une réponse aux évolutions de ces communes et au non respect des règles communes, tout en partageant les coûts induits par ce service de proximité. A l'initiative du Maire de Coudes, ce projet a, de suite, reçu un accueil positif des maires des communes avoisinantes. Il aura fallu près de 9 mois pour mettre en place ce dispositif essentiel au bien vivre de nos cinq communes. Assermenté par le tribunal, Monsieur Rodolphe SERRAND a pris officiellement ses fonctions le 3 janvier en tant que policier rural. Il aura pour tâche la police routière, le stationnement, le respect des règles d'urbanisme, la police de l'environnement et toutes les incivilités du quotidien. Tous les maires se félicitent de cette mutualisation au service du bien commun du territoire.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Vous pouvez déposer vos demandes d'urbanismes (permis de construire, déclaration préalable, ...) par voie postale ou directement en Mairie.

A compter du 1er janvier 2022, une nouvelle option s'offre à vous, grâce à la dématérialisation. C'est une démarche simple, sans frais, disponible à tout instant, et rentre dans le cadre national de la modernisation des services publics.

Dans ce cas, pour la commune, les demandes sont à déposer sur : <https://capaysdissoire.geosphere.fr/guichet-unique>

La nouvelle politique de stationnement:



Pour le moment, la carte résident est en cours d'expérimentation pour les emplacements suivants:

Place de l'Hume
Rue des Granges
Rue de la Reine



dans le but de désengorger le bas du village, avec la présence de véhicules gênants.

Nous vous tiendrons informés lorsque le dispositif sera étendu au reste du village avec les modalités choisies.



REUNION d'INFORMATION
Vendredi 28 janvier
MONTPEYROUX
A l'espace culturel à 20h00



Les éoliennes de Pardines :

- **Point de situation juridique**
- **Les actions menées**
- **L'appui des mairies et l'opposition quasi générale.**
- **L'atteinte à nos intérêts locaux**
- **Le risque de prolifération**
- **L'inutilité du projet dans la production énergétique locale**

Colis et cadeaux de Noël

Cette année, encore, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu. Il a été reporté au 13 mars, où le CCAS espère que cette fois sera la bonne.

Le Père Noël s'est quant à lui déplacé pour distribuer les cadeaux aux enfants de la commune, qui ont été très sages cette année encore.

En espérant retrouver les enfants prochainement autour des ateliers créatifs de Pâques



Appel à communication Baby sitting!

Les personnes souhaitant offrir des services de babysitting sur la commune de Montpeyrux peuvent se faire connaître en Mairie auprès d'Isabelle Quillet. Une liste sera alors établie et transmise sur demande, aux habitants.



ETAT CIVIL

PACS

BRENDANI Pierrick et LAMELOISE Marie
le 27/12/21



Décès :

WIEDMER Rosy le 16/12/21





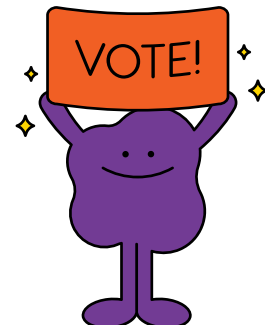
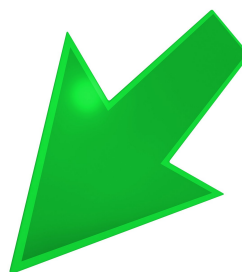
MEMO: Elections 2022

S'inscrire pour voter à l'élection présidentielle de 2022 :

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat). Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Présidentielle

Inscription avant le 4 mars

1er tour : 10 avril 2022

2d tour : 24 avril 2022



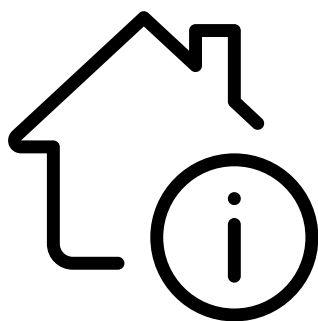
Législatives

Inscription avant le 6 mai

1er tour : 12 juin 2022

2d tour : 19 juin 2022

Informations logement



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques sur le logement** :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !



Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,
sauf le lundi matin.**

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République -
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

